

Livret

Chef d'établissement

Prévention et secours civiques

2017-2018



Enjeux

Un enjeu éducatif

En cohérence avec le projet de l'Enseignement catholique La formation aux premiers secours apporte une autre ouverture d'esprit où chaque élève apprend des gestes techniques, des connaissances, mais aussi un savoir-être empreint d'humanité, voir d'empathie.

C'est un enseignement différent qui développe une autre forme d'intelligence, d'autres connaissances et savoir-faire qui facilitent la relation à l'autre et valorisent la réussite de tous les élèves.

La formation aux premiers secours dispensée par l'UGSEL donne également l'occasion de sensibiliser et d'informer les élèves sur la prévention, l'éducation à la santé et l'éthique du « prendre-soin ».

Un enjeu de formation

Qualifiante pour les enseignants et pour les personnels

La formation de formateurs en PSC est ouverte à TOUS les **enseignants**, quelle que soit leur discipline, et à tous les **personnels éducatifs et administratifs**.

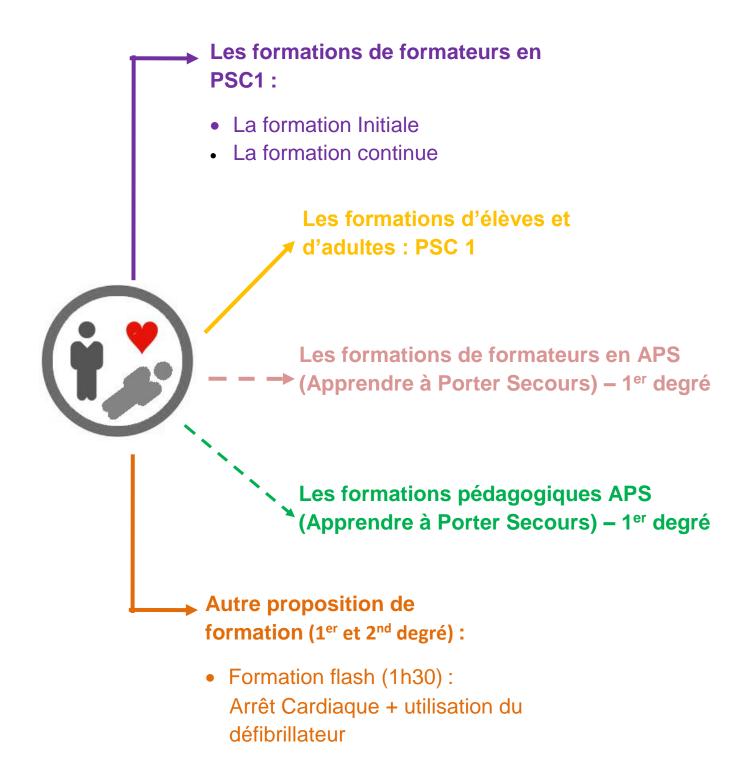
Pour que le dispositif se développe en maintenant un coût attractif pour les familles, chaque formateur s'engage à mettre en œuvre au minimum trois formations PSC 1 par an.

La formation pour devenir formateur en PSC permet aux volontaires :

- De prendre en compte la globalité de l'élève,
- De prendre des responsabilités dans l'établissement en dehors de son champ habituel d'intervention,
- D'obtenir une valorisation professionnelle complémentaire.



Les formations possibles



Les formations de formateurs

Je veux devenir formateur

La formation initiale (50 heures)

Le stagiaire doit :

Être titulaire du diplôme PSC1 depuis 3 ans S'engager, en accord avec le Chef d'établissement, à effectuer un minimum de 3 sessions PSC avec l'UGSEL par an



Comment dois-je procéder ?

Envoyer à l'UGSEL / PSC1 lle de France :

La **fiche d'inscription** « formation initiale de formateurs PSC1 » téléchargeable sur le site Internet de l'UGSEL IDF

La copie du diplôme PSC1 (- de 3 ans)

La copie recto-verso d'une pièce d'identité



S'inscrire auprès de **FORMIRIS** à l'aide du code formElie qui sera envoyé par l'UGSEL (si votre établissement est adhérent)



S'inscrire auprès d'**OPCALIA**. Demander une convention à l'UGSEL / CRAPES Ile de France



Je suis enseignant



Je suis formateur : Je dois faire ma formation continue

La formation continue (7 heures)

Le formateur doit se recycler pour continuer à dispenser des formations PSC1. Il a pour obligation de suivre sa formation continue tous les ans à la même date.



Comment dois-je procéder ?

Envoyer à l'UGSEL / PSC1 lle de France :

La **fiche d'inscription** disponible sur le site Internet de l'UGSEL IIe de France.

La copie du diplôme de formateur PSC1



S'inscrire auprès de **FORMIRIS** grâce au code formElie qui sera envoyé par l'UGSEL (si votre établissement est adhérent)

S'inscrire auprès d'**OPCALIA**. Demander une convention à l'UGSEL / CRAPES Ile de France

Comment partir en formation ?

La Formation initiale

Devenir formateur en prévention et secours civiques

Obtention des qualifications suivantes :

- PAE F PSC (Pédagogie Appliquée à l'emploi de Formateur en PSC)
- PIC F (Pédagogie Initiale Commune de Formateur).

Cette formation est ouverte aux enseignants (1er et 2nd degrés) et aux personnels OGEC.

Contenus de la formation

- Acquérir les capacités nécessaires pour amener un groupe d'apprenants à l'objectif fixé, en utilisant des ressources pédagogiques personnelles et externes
- Contextualiser des compétences de formateur au domaine particulier de l'enseignement à la prévention des risques et à l'apprentissage des gestes élémentaires de secours

Quand

- 1 Session prévue du 4 au 13 avril 2018
- 1 Session prévue du 14 au 23 février 2018

Durée de la formation

50 heures

Coût de la formation

- Prise en charge complète par FORMIRIS pour les enseignants
- 800 € par stagiaire pour les personnels OGEC.

Conditions d'inscription

- Etre titulaire du PSC1 ou équivalent depuis moins de 3 ans
- S'engage, avec le Chef d'établissement, à effectuer un minimum de <u>3 sessions PSC 1 par an, avec l'UGSEL</u> auprès des élèves ou des adultes de l'établissement

Démarche administrative pour s'inscrire

Etape 1

Renseigner et retourner par mail à l'UGSEL IDF (c.beudin@ugselidf.com)

- La fiche d'inscription téléchargeable sur le site Internet de L'UGSEL IDF
- La copie du diplôme PSC1 ou équivalent
- La copie recto-verso d'une pièce d'identité

Etape 2

Enseignants : S'inscrire auprès de **FORMIRIS** grâce au **code formElie** qui sera envoyé par l'UGSEL (si votre établissement est adhérent).

Personnel OGEC : S'inscrire auprès d'OPCALIA. Demander une convention à l'UGSEL / CRAPES Ile de France

UGSEL IDF

2 rue Chaintron - 92120 MONTROUGE

3 09 53 40 79 91

f= contact@ugselidf.com
Site : www.ugselidf.com

FICHE D'INSCRIPTION UGSEL 2017-2018 FORMATION INITIALE DE FORMATEURS PSC1

Cette fiche est à adresser obligatoirement à l'UGSEL/PSC1 lle de France pour toute(s) inscription(s)

Conditions d'inscription:

Date et signature :

- 1. Être titulaire du diplôme PSC1 depuis de 3 ans.
- 2. S'engage, avec le Chef d'établissement, à effectuer un minimum de 3 sessions PSC1 par an, avec l'UGSEL auprès des élèves ou des adultes de l'établissement.

Rappel des procédures d'inscription :

- 1. Envoyer à l'UGSEL / PSC1 IDF :
 - la présente fiche d'inscription UGSEL
 - la copie du diplôme PSC1 (- de 3ans)
 - la copie recto-verso d'une pièce d'identité
- 2. Inscription auprès de FORMIRIS après réception du code FormElie qui sera envoyé par l'UGSEL.

LE DEMANDEUR					
NOM - Prénom :					
Adresse Perso. + Ville :					
Courriel					
Téléphone Portable :					
Date et lieu de naissance					
Discipline enseignée ou fonction dans l'établissement					
FTADUCCEMENT DU DEMANDEUD					
ETABLISSEMENT DU DEMANDEUR					
Etablissement scolaire :					
Adresse :					
CP + Ville :					
Courriel :					
Téléphone :					
Chef d'établissement :					
Le demandeur de formation,	Cachet et accord du Chef d'Etablissement,				

Date et signature :

La formation continue de formateur

Le formateur en PSC doit faire son recyclage chaque année (obligation légale) pour pouvoir dispenser des formations en Prévention et Secours Civiques.

Contenus de la formation

Présentation de la structure UGSEL

Apport de connaissances : drogues, arrêt cardiaque ...

Pôle technique : carrefour des techniques sur la RCP

Pôle pédagogique : activité de découverte ou d'application sur la thématique des drogues et besoins spécifiques émanant des formateurs

Durée de la formation

7 heures

Coût de la formation

Gratuit

Conditions d'inscription

Etre titulaire du diplôme formateur PSC1

S'engage, avec le Chef d'établissement, à effectuer un minimum de

3 sessions PSC1 par an avec l'UGSEL

Etape 1

Démarche administrative pour s'inscrire

Renseigner et retourner par mail à l'UGSEL IDF : La fiche d'inscription téléchargeable sur le site Internet La copie du diplôme de formateur PSC1

Etape 2

Enseignants : S'inscrire auprès de **FORMIRIS** grâce au **code formElie** disponible sur la fiche d'inscription (si votre établissement est adhérent)

Personnel OGEC: S'inscrire auprès d'**OPCALIA**. Demander une **convention** à l'UGSEL / CRAPES lle de France

Ouvrir une ou plusieurs sessions PSC 1

ÉTABLISSEMENT

Le chef d'établissement, le formateur ou le secrétariat adresse une demande d'ouverture de session de formation PSC 1, de préférence en début d'année (cf. livret du formateur en PSC disponible sur le site de l'UGSEL IDF).

L'UGSEL IDF transmet l'établissement la facture, savoir 15€ par élèves diplômés (150 euros la session).

A réception du règlement de la facture, L'UGSEL IDF édite et transmet au secrétariat de l'établissement les diplômes PSC1 ainsi qu'une copie du PV (à conserver 30 ans par l'établissement

UGSEL ILE DE FRANCE







Assistante de direction **Claire BEUDIN** c.beudin@ugselidf.com

La réalisation de la session (7heures à minima) est faite par le formateur. Il est recommandé de ne pas l'envisager sur une seule journée, compte-tenu de la densité du programme

(Le formateur remplit une fiche de validation individuelle par élève formé qui sera conservée 30 ans par l'établissement)

Le formateur en PSC procède à l'édition du procès-verbal de la session par l'intermédiaire du site UPSC1

Le Procès Verbal est alors envoyé par l'UGSEL accompagné de la facture.

Les formations d'élèves et d'adultes

La formation aux Premiers Secours : PSC1

Pour les collégiens, lycéens, adultes de l'établissement

Objectifs:

Intervenir auprès d'une personne présentant une urgence vitale, ou une détresse vitale.

Contenus:

- Alerte
- Alerte et protection des populations
- Arrêt cardiaque
- Brûlures
- Hémorragies externes
- Malaise
- Obstruction des voies aériennes par un corps étranger
- Perte de connaissance
- Plaies
- Protection
- Traumatisme

Temps de formation : 7 heures

Nombre de participant : 10 maximum

Certification:

A l'issue de la formation, l'apprenant reçoit un diplôme intitulé « Certificat de compétences de citoyen de sécurité civile – Prévention et secours civiques niveau 1 ».

(Et un mémento, livret de 60 pages reprenant le contenu du programme PSC 1, édité par l'UGSEL, si commandé)

Pour les primaires

Dans le 1^{er} degré, le module de formation « Apprendre à porter secours », doit être développé dans les écoles.

Tarifs pour une session PSC 1 (pour 10 apprenants)

Tarif Financement UGSEL Possible * **Option 1** Prise en charge par Formiris IDF Formateur PSC 1 de votre 150 euros (Sur CRE) établissement (Rémunéré par OU l'établissement. Contrat OGEC de Financement personnel par l'établissement formateur occasionnel possible) Matériel PSC 1 de votre établissement Frais de certification UGSEL (Certificats + diplômes) Option 2 Prise en charge par Formiris IDF 600 euros Formateur PSC 1 de l'UGSEL IDF (Sur CRE ou BT) (suivant disponibilité) OU Prêt d'un kit Matériel PSC 1 (Par Financement personnel par l'établissement l'UGSEL IDF ou par le formateur) Frais de certification UGSEL (Certificats + diplômes)

* Pour toute demande de financement « d'une formation en établissement sur budget interne » à Formiris IDF, demander à l'UGSEL IDF de fournir un devis ainsi qu'une fiche descriptive de la formation.

Détails des coûts (cf annexe 1)

La formation de formateur APS - 1er degré

Apprendre à porter secours

Pour les professeurs des écoles au moins titulaires du PSC 1 de moins de 2 ans, engagés ou souhaitant s'engager dans le dispositif de formation UGSEL

Objectif	de	la
formatio	n	

Acquérir des compétences de formateurs pour développer une méthodologie et des pratiques relatives à l'enseignement du programme « Apprendre à Porter Secours »

Contenu de la formation

- Connaissance des textes officiels relatif au programme « APS »
- Connaissance et maitrise des techniques pédagogiques.
- Conception et structuration d'une journée de formation.
- · Appropriation d'outils et supports pédagogiques

Méthode pédagogique

- Ateliers pédagogiques et mises en situation par petits groupes.
- Jeux de rôles.

Consignes

Tenue adaptée pour des jeux de rôles (PE, élève-sauveteur, élève-victime)

Durée de la formation

6 heures

Formateur

Formateur(s) en PSC UGSEL habilité pour les formations APS

Nombre de participant

Entre 10 et 20

Coût de la formation

Financement UGSEL Nationale

Formation pédagogique APS – 1er degré

Apprendre à porter secours

Pour les professeurs des écoles des 3 cycles d'apprentissage.

Objectifs:

Appréhender les gestes de premiers secours pour donner du sens aux acquisitions des élèves en « APS »

Connaître et comprendre les enjeux de l'« APS »afin d'intégrer son enseignement dans un projet interdisciplinaire, conformément aux programmes scolaires du cycle 1 au cycle 3.

Contenus:

- Connaître les attitudes et comportements à adopter pour agir en tant que citoyen de sécurité civile.
- Créer du lien entre les compétences au cœur d'une interdisciplinarité.
- Proposer des supports pédagogiques pour une mise en œuvre efficiente dans la classe.
- Organiser une progression et une continuité des apprentissages.

Temps de formation : 6 heures

Nombre de participant : 15 personnes

Méthode pédagogique :

- Approche théorique et pratique sur les 4 actions : Prévenir Protéger Alerter Intervenir
- Ateliers pédagogiques à partir d'un dossier Echanges et mises en commun.
- Cas concrets : mise en situation d'accidents simulés.

Consignes : Avoir une tenue adaptée aux exercices pratiques dont certains se déroulent au sol (tenue de sport conseillée)

Formateur: Formateur UGSEL habilité pour les formations APS

Coût de la formation: 900 euros



FORMATION EN PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 « PSC 1 » + FORMATION PEDAGOGIQUE« APPRENDRE A PORTER SECOURS »

Objectifs:

- 1. Acquérir les capacités nécessaires pour agir en citoyen acteur de sécurité civile, conformément aux dispositions de la loi de modernisation de la sécurité civile, du 13 août 2004.
- 2. Acquisition du certificat de compétences de citoyen de sécurité civile « PSC 1 ».
- Connaître et appréhender le programme « Apprendre à porter secours » afin d'intégrer cet enseignement dans un projet interdisciplinaire, conformément aux programmes scolaires du cycle 1 au cycle 3.

Contenus:

- Connaître et savoir réaliser les gestes de premiers secours définis dans le programme « PSC 1 »
- Identification des compétences définies dans le programme « APS »
- Créer du lien entre les compétences au cœur d'une interdisciplinarité.
- Proposer des supports pédagogiques pour une mise en œuvre efficiente dans la classe.
- Organiser une progression et une continuité des apprentissages.

Temps de formation: 12 heures

8h PSC 1 (1j) + 4h APS (1/2j)

Ex 1: 2 formations PSC 1 (2x10 pers.) + 1 formation APS (1x 20 PE.)

Ex 2: 3 formations PSC 1 (3x10 pers.) + 1 formation APS (1x 25 PE.)

Nombre de participant :

PSC 1: maximum 10; APS: mínimum 10 et máximum 25

Méthode pédagogique :

- Approche théorique et pratique pour intervenir auprès d'une victime.
- Cas concrets : mise en situation d'accidents simulés.
- Ateliers pédagogiques (conception) Echanges et mises en commun.

Consignes : Avoir une tenue adaptée aux exercices pratiques dont certains se déroulent au sol (tenue de sport conseillée)

Formateur: Formateurs UGSEL habilités pour les formations PSC 1 et APS

Coût de la formation :

Ex 1 : 1800€ (2 x PSC 1 = 1200€ + 1 x APS = 600€)

Ex 2 : 2400€ (3 x PSC 1 = 1800€ + 1 x APS = 600€)



Autre proposition de formation

L'initiation à l'arrêt cardiaque et à l'usage du défibrillateur

Objectifs:

- Définir un arrêt cardiaque
- Reconnaitre un arrêt cardiaque
- Agir face à un arrêt cardiaque

Enjeux:

• Appeler, Masser, Défibriller

Temps de formation: 1 heure 30

Nombre de participants : 10 maximum

Contenus:

- Apprendre à passer un message d'alerte
- Apprendre à réaliser des compressions thoraciques
- Apprendre à utiliser un défibrillateur

Tarifs pour une formation : Arrêt Cardiaque + usage de défibrillateur

	Tarif UGSEL	Financement Possible *
Option 1Formateur PSC 1 de l'UGSEL	150 euros	Sur budget de l'établissement
IDF (suivant disponibilité) • Prêt d'un kit Matériel PSC 1 (Par l'UGSEL IDF)		
Option 2	50 euros	 Choix de l'établissement pour un coût au prorata d'1 heure 30 de travail
 Formateur PSC 1 de votre établissement (Rémunéré par l'établissement. Contrat OGEC possible) ou extérieur 		
 Matériel PSC 1 de votre établissement 		



Contacts



UGSEL ILE DE FRANCE

Président: Dominique LEFOL Trésorière : Arnaud LEFRANCOIS

Assistante de direction

Claire BEUDIN

Courriel: c.beudin@ugselidf.com

Secrétariat

UGSEL IDF

2 rue Chaintron 92120 MONTROUGE

Tél: 09 53 40 79 91 - Courriel: contact@ugselidf.com



UGSEL NATIONALE

Délégué nationale Prévention Santé :

Formateur de formateurs

François DEFIEUX
UGSEL NATIONALE

277 rue St Jacques - 75240 PARIS Cedex 05 Tél : 01 44 41 02 01

> Port: 06 77 38 32 23 Courriel: f-defieux@ugsel.org